Par arrêté de M. le ministre de l'intérieur, en date du 28 janvier dernier, le nommé Ferdinand Forez, âgé de 39 ans, né en Belgique, demeurant à Roubaix, condamné le 19 novembre 1861 par le tribunal correctionnel de Lille à trois mois d'emprisonnement pour rébellion et outrage public à la pudeur, actuellement détenu dans la maison d'arrêt de Lille, est expulsé de France.

Cet arrêté sera mis à exécution à l'expiration de la peine du condamné, fixée au 17 février prochain.

Au moment où notre pays est dans une légitime préoccupation au sujet des billets de banque faux que la perfection des procédés photographiques pourrait encore rendre plus nombreux, nous croyons bon de rappeler l'attention de qui de droit sur une découverte qui remonte déjà à plusieurs années et qui a obtenu, en Amérique, la consécration d'une réussite complète.

Il suffit d'employer, pour les billets de banque vrais, un papier d'une couleur verte, obtenue par l'oxyde de chrome, et d'imprimer les caractères avec de l'encre noire à base de charbon. Par ce double moyen la photographie est impuissante, car le fond vert se traduisant en noir sur les images photographiées, on ne retire de la chambre obscure qu'une plaque entièrement noire. Ce fait a été signalé plusieurs fois par les journaux américains, et se trouve consigné dans l'*Année Scientifique* de 1860. La banque et le public ne pourraient que gagner à l'adoption du papier vert dont nous parlons ici. Nous avons déjà eu, d'ailleurs, des billets verts en circulation : le hazard ou la fantaisie les a fait adopter puis rejeter ; il faudrait y revenir par conviction scientifique et les joindre aux billets de 200 fr. déjà existants qui sont, comme on le sait, orangés et qui doivent, il nous semble, produire, à bien peu de chose près, le même effet photographique.

DOUAI. — AFFAIRE MIRÈS. Au moment où l'affaire Mirès, qui a eu tant de retentissement, va se présenter de nouveau devant la cour impériale de Douai, il est opportun de présenter au public des documents qui le mettront à même de juger avec une certaine connaissance des choses et par conséquent de suivre avec plus d'intérêt encore la nouvelle phase dans laquelle va entrer cette affaire.

Un éditeur de Douai vient de réunir tous ces documents. On comprendra de quelle utilité doivent être ces publications pour qui cherche à se rendre compte des détails d'une affaire aussi ardue, aussi compliquée de chiffres et d'opérations de bourse. Il est impossible d'y parvenir seulement par une lecture rapide des journaux qui ont publié des comptes-rendus du procès. (Voir aux annonces.) 2917

Pour toute la chronique locale, J. REBOUX.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture.	le 14	le 15	hausse	baisse.
4 1/2 au comp.	100.65	100.80	» 15	»
3 % au compt.	70.95	71.00	» 05	»
Banque	3045	3050	5	»
Oblig. du trés.	462.50	465	2 50	»

INDUSTRIE ET COMMERCE

BULLETIN COMMERCIAL.

ROUBAIX. — La situation de notre place ne s'est pas améliorée. Les affaires sont nulles et les acheteurs qui ont visité la fabrique ont offert des prix inacceptables.

Les fabricants, comptant sur une certaine reprise, avaient, jusqu'à ce jour, conservé une assez grand nombre d'ouvriers qu'ils sont obligés de renvoyer en partie, la crise persistant.

Le malaise s'étend de jour en jour, et la position acquiert une gravité qu'il est impossible de méconnaître.

Quelques journaux, dont il est permis de suspecter les consciencieuses appréciations, s'efforcent de signaler complaisamment une reprise de travail dans plusieurs centres manufacturiers, mais ils ne prennent pas la peine, et pour cause, de citer les villes industrielles où ce changement inespéré vient d'avoir lieu.

Le *Pays*, dans sa revue commerciale *nous apprend*, qu'à Roubaix, les prix ne sont pas *suffisamment rémunérateurs*, et *qu'il faut savoir*, dans les circonstances difficiles, se contenter d'un *léger bénéfice*.

Si déjà on a peine à faire comprendre à un acheteur qu'un industriel écoule parfois sa marchandise avec perte, faut-il s'étonner de voir des écrivains totalement étrangers au commerce, conseiller des concessions qu'ils regardent comme indispensables?

La fabrique a déjà fait de grands sacrifices mais on ne saurait prétendre qu'elle doive travailler à perte. En décembre et janvier dernier, les acheteurs qui ont fait sur notre place des achats à des prix fort avantageux, se persuadaient que les fabricants tout en livrant leurs articles à si bas prix faisaient encore un léger bénéfice. Depuis cette époque, des commissions de ces mêmes articles ont été refusées au grand étonnement des acheteurs. Et cependant, s'il y avait eu pour les fabricants certitude de réaliser le *léger bénéfice* dont parle le *Pays*, auraient-ils hésité à continuer ce genre de fabrication?

La filature se trouve dans une position de plus en plus critique. C'est la conséquence naturelle du ralentissement de la fabrication.

J. REBOUX.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'*Agence Havas* nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Berlin, 13 février.

La *Gazette de la Croix* apprend que la réponse du gouvernement prussien à la note de l'Autriche est déjà rédigée et que peut-être elle est déjà partie pour Vienne. On prétend dans cette réponse que les réserves faites par l'Autriche sont énergiquement repoussées par le gouvernement prussien. En même temps, on déclare toute participation aux délibérations concernant la réforme fédérale, attendu que le gouvernement prussien a déjà rejeté l'idée d'une triade qui servirait de base à ses délibérations.

Dresde, 14 février.

Une lettre de Vienne qui a paru aujourd'hui dans le *Journal de Dresde* assure que le gouvernement autrichien aurait l'intention de faire une révision du concordat et que la Cour de Rome aurait prêté les mains à ces négociations qui auraient lieu très prochainement.

Berlin, 14 février.

Dans la Chambre des députés la droite et la gauche ont fait des propositions sur la question allemande. — M. de Carlowith a proposé une motion demandant la reconnaissance du royaume d'Italie.

Dans la discussion sur l'affaire de la Hesse-Electorale, M. le comte de Bernstoff s'en rapporte aux déclarations faites par lui dans le sein de la commission. A en juger par le résumé qu'il fait de ces déclarations, il demande le rétablissement de la constitution de 1831, dont les dispositions, qui se trouvent en désaccord avec le pacte fédéral, doivent être écartées plus tard avec la coopération des Etats constitutionnels de la Hesse-Electorale.

Varsovie, 13 février.

La cathédrale de St.-Jean et l'Eglise des Bernardins ont été ouvertes ce matin ; la première par l'archevêque Filinski, la seconde par l'évêque Plater. Les autres doivent être ouvertes demain.

Marseille, 14 février.

Les sucres haussent, il y a eu une vente de 30.000 sacs de la Réunion et de Maurice.

Les nouvelles de Constantinople du 5, parlent d'embarras sérieux en Servie qui menaceraient la tranquillité de l'Empire. Il serait question d'envoyer Saïd-Effendi sur les lieux en qualité de commissaire.

Le *Précurseur* d'Athènes en date du 6 affirme que l'on doit attribuer le malaise de la Grèce à l'étroite circonscription de ses frontières.

De nombreux voleurs de grand chemin ont été arrêtés dans les environs de Damas.

D'après des nouvelles de Rome du 11, le général Cialdini aurait ordonné une concentration de troupes dans l'Ombrie et il aurait augmenté la garnison d'Orvieto.

Naples, 11. — La démonstration qui a eu lieu dimanche s'est rendue également au consulat d'Angleterre. Le Consul invité à paraître sur son balcon ne s'est pas montré. — Le Consul de France, dans une lettre adressée au *Pungolo*, a déclaré que s'il s'était montré à son balcon, c'était uniquement pour répondre aux vivats en l'honneur de l'Empereur et de la France, mais que d'ailleurs aucun autre cri n'avait été proféré devant lui.

On mande de Constantinople, le 5 février que l'expédition navale de l'Adriatique, forte de cinq bâtiments à vapeur doit rallier les autres croisières turques.

Constantinople, 5. — Dans l'espace de trois jours sont arrivées 2,650,000 piastres qui doivent être versées à la Caisse du Trésor en remboursement des caïmes. Le total des sommes reçues jusqu'au 28 janvier s'élève à 53,927,907 piastres. Une commission a été nommée pour examiner les comptes relatifs aux dettes flottantes. Cette commission qui a tenu plusieurs séances a soumis l'examen des comptes de dépenses et de serghis à une sous-commission spéciale. On doit établir les conditions dans lesquelles les différentes dettes contractées, notamment sous le règne précédent étaient ou contrôlées ou regularisées, et déterminer la classification de diverses dettes d'après un état général qui sera prochainement dressé. Les bruits d'emprunts prennent une grande consistance. Les changes baissent; les livres turques sont à 198, les Consolidés à 76.

Madrid, 14 février.

Il est probable que M. Salasarria, ministre des finances, augmentera l'amortissement mensuel jusqu'au règlement des valeurs amortissables, une décision ultérieure sera prise par les Cortès.

Turin, 13 février.

Dans la chambre des Députés, M. Bixio fait une interpellation relative à l'Etat du port d'Ancône. Il constate la mauvaise condition de ce port en même temps que son importance extrême sous tous les points de vue, particulièrement dans l'éventualité d'une guerre contre l'Autriche ; il demande une enquête parlementaire. Le ministre de la marine s'attache à prouver l'inutilité de l'enquête ; il fait l'exposition des travaux que le ministère fait exécuter pour améliorer le port d'Ancône. L'amiral Persano engage le ministère à faire accélérer ces travaux, attendu que la base des opérations maritimes dans une guerre contre l'Autriche serait le port d'Ancône. Après une vive discussion, la Chambre, prenant acte de la déclaration du ministre passe à l'ordre du jour.

L'Emprunt italien est à 68.40.

Vienne, 14 février.

Le prince de Galles doit, dit-on, prolonger son séjour ici.

FAITS DIVERS.

— On se rappelle la mort tragique du général Gerstensweig, commandant militaire de Varsovie. Une correspondance de Saint-Pétersbourg, adressée au *Progrès* de Lyon, donne aujourd'hui une relation complète de cet événement, qu'on lira avec intérêt :

« En terminant ma dernière lettre, monsieur, je vous disais que trois aides-de-camp du général comte Lambert, entendant l'altercation qui avait lieu entre lui et le général Gerstensweig, avaient pénétré dans le cabinet du lieutenant de l'empereur. Ils voulurent s'interposer respectueusement ; mais, sans leur en donner le temps, le comte Lambert leur dit : — Messieurs, je viens d'être offensé dans mon honneur !

» Et il ajouta, s'adressant au général Gerstensweig :

» — Après le mot que vous venez de prononcer, il faut que l'un de nous soit mort demain.

» — Cela doit être ainsi, répliqua le général Gerstensweig en s'inclinant, mais avec une mâle assurance.

» Le moment était solennel. Les trois officiers réfléchirent que pour être témoins des conditions du plus étrange des duels, s'il est permis de s'exprimer ainsi, et pour que les formalités voulues en ces tristes circonstances s'accomplissent loyalement. Au surplus, les deux adversaires étaient des modèles de bravoure et d'honneur militaire, comme l'événement l'a prouvé.

» Les lois, en Russie, interdisent et punissent sévèrement le duel.

» D'ailleurs, le lieutenant de l'empereur aurait été plus répréhensible qu'un autre d'enfreindre ces lois, et, en outre, dans la situation des choses à Varsovie, il était impossible qu'on pût motiver cette grave infraction à la discipline et aux prescriptions de la *volonté suprême*, comme on dit ici, par une dissidence entre le gouverneur militaire et le lieutenant de l'empereur.

» Mais il y a un moyen de tourner la difficulté, lorsque le cas paraît l'exiger. On tire au sort, et celui que le hasard condamne, se frappe lui-même.

» Sur un signe qui leur fut fait simultanément par le comte Lambert et le général Gerstensweig, les trois officiers firent les apprêts de la triste formalité. Les deux adversaires en cet instant décisif montrèrent le calme et le sang froid d'hommes résolus. Le sort se prononça contre le général de Gerstensweig. Il dit alors au comte Lambert d'un ton digne et d'une voix ferme : « Monsieur le comte, il y a des affaires de service à régler; j'ai aussi des papiers à mettre en ordre ; vous convient-il que je n'exécute la sentence que demain ? — C'est une prière que j'allais vous faire, répondit le comte Lambert. » Les deux adversaires s'inclinèrent courtoisement, et le général de Gerstensweig se retira.

» Les trois officiers, pâles et immobiles, gardaient un morne silence. Le comte Lambert était ému ; il leur dit : « Je conçois, messieurs, les sentiments qui vous oppressent, mais il n'a pas dépendu de moi que ce déplorable dénoûment n'eût lieu. Ceci, ajouta-t-il en se frappant le front, va désoler l'empereur ! Quelle fatalité ! j'aurais autant aimé que la tombe se fût ouverte pour moi ! »

» Le lendemain, le général Gerstensweig se tirait deux coups de pistolet. La balle du premier avait glissé sur l'os frontal, non toutefois sans labourer profondément le côté gauche du crâne. Le général était debout devant une glace. Le second coup, tiré avec une imperturbable résolution, fut mortel; le général tomba ; deux soldats entrent et le trouvèrent étendu sur le parquet, s'agitant dans de cruelles convulsions. Ils le portèrent sur son lit. Le général reprit ses esprits, refusa le secours des hommes de l'art et causa avec un aide-de-camp.

» Le bruit du suicide se répandit, quoi qu'on eût pris des précautions afin de faire croire à une mort naturelle, causée par une attaque d'apoplexie. Le comte Lambert, prévenu de ce qui avait eu lieu, alla chez le général, lui témoigna les regrets et la douleur qu'il éprouvait et lui tendit la main. Il se retira les larmes aux yeux.

» Le général Gerstensweig expira, après des souffrances atroces, qui se prolongèrent quarante-deux heures ; il garda sa connaissance jusqu'à la dernière minute et recommanda aux officiers qui admiraient son énergie de laisser ignorer à sa femme, le plus longtemps qu'on pourrait, la cause de sa mort. — « Quant à mon fils (jeune homme de dix-sept ans, en ce moment-là à Saint-Pétersbourg), leur dit-il, faites lui bien connaître que je ne suis pas mort en lâche, qui fuit la vie parce qu'il a manqué à ses devoirs ou qui redoute la responsabilité de ses actes, mais pour obéir aux prescriptions de l'honneur militaire. Il faut bien qu'il sache tout ; il pourra honorer la mémoire de son père. »

» Nous ne nous sentons pas la force de commenter un récit aussi horrible. On est frappé de stupeur devant de pareils actes de frénésie. Mais nous devons protester contre la profanation du nom de l'honneur, l'honneur militaire, ou autre, par la victime même de l'ironique point d'honneur. Non, l'honneur n'a rien de commun avec les exigences d'usages dignes seulement d'une férocité sauvage. »

— Les lettres de Vienne, du 8 février, rapportent que le neveu du ministre de la guerre, comte Degenfeld, a eu le malheur, au retour de la chasse, d'être dévoré par les loups. Il allait en traîneau et déchargea un fusil à coup double et un pistolet sur deux loups qui l'avaient attaqué. Le cocher fouetta ses chevaux pour s'éloigner au plus vite, et n'avait pas remarqué que le vicomte avait été précipité hors du traîneau. Quand il s'en aperçut, il rebroussa chemin et trouva le corps du comte, qui avait cessé de vivre.

VARIÉTÉS.

LETTRES D'OLIBRIUS.

V

De toutes les visites désagréables, la visite de digestion est sans contredit la moins pénible. D'abord, on sait pourquoi on la fait ; on vient, le cœur et l'estomac pleins de reconnaissance, remercier son amphytrion, de la charmante réunion, des aimables convives et un peu aussi de l'occasion que l'on a trouvée là de briller soit par sa tenue d'homme sérieux, en discutant les plus graves questions ; soit par son esprit, en faisant rire neuf personnes aux dépens d'une dixième, ce n'est pas précisément de la charité bien entendue, mais cela produit de l'effet.

On attend, pour faire son entrée, l'arrivée de quelques amis parmi lesquels on se faufile adroitement. Au salon, la conversation est engagée, on vous remarque peu et vous pouvez vous composer aisément un maintien.

Le maître de la maison fait seul les honneurs. Madame, retenue chez elle, ne peut voir personne. Cette maudite grippe est arrivée si bien à point. Par le froid qu'il fait, par ce temps de neige et de boue, il serait du dernier ridicule d'aller, en sortant, aux regards curieux sa jambe mignonne emmaillottée de laine ; quoi de plus disgracieux en effet qu'un mollet bien tourné, dans un pareil fourreau ? C'est comme une coquette en bonnet de nuit, cela perd une partie de sa grâce. De plus, le luxe, aujourd'hui, n'est guère de saison ; on a déjà, cet hiver, été plusieurs fois dans le monde, et de nouvelles invitations vous menacent encore. La maladie est donc une honnête excuse ; sans cela, il faudrait songer à une toilette neuve, car on a remis à différentes reprises des velours noirs à sa robe rose, qui n'est plus propre qu'à faire des pelotes. On ne peut donc se montrer toujours attifée de la même façon, cela deviendrait une livrée et le monde jaserait.

Malgré l'absence de ce membre influent, la soirée est ouverte, les groupes sont formés. La droite est sérieuse, la gauche est futile ; ici les propos plaisants, là les médisances à deux tranchants qui vous hachent le prochain menu menu comme chair à pâté. Théâtre, bals, concerts, tout se confond dans ce tournoi de l'esprit soutenu par les meilleures langues de l'endroit.

Voyons donc cette poignée de nouvelles. Un de nos compatriotes a fait il y a quelques jours, dans une société lilloise, une charmante lecture sur les *Petites Mains* et les *Petits Pieds*, ce sujet gracieux a été traité avec art.

La *Revue du Mois* a publié sur la Bibliothèque catholique un article fort remarqué ; le public a souri, mais l'éditeur persiflé n'a pas été désarmé et l'on prétend que la justice informe.

Le drame nouveau : *Artisan et Gentilhomme*, a été gaétané de la belle façon; les gens mal informés assurent qu'on aurait joué ailleurs que sur la scène les vivacités du capitaine Tic ; on a fait justice de cet affreux cancan.

M. Desmottes a bien voulu autoriser deux de ses artistes à venir chanter à Roubaix au profit des pauvres; on va donc s'occuper de ce concert annoncé depuis si longtemps. Nous aurons Barre et Mme Piquet-Wild. Seulement, un peu de patience ; on répète beaucoup à Lille : *Giralda*, les *Dragons de Villars*, etc. ; on prépare les *Huguenots* avec Mlle Charry, et M. Mathieu ; tout cela prend du temps, et l'on ne sait encore quel jour on pourra disposer. Maintenant que vous savez tout, ne vous plaignez plus du retard. Entre autres morceaux, Barre doit chanter le *Noël* nouveau de Lavainne et le grand air du *Pardon de Ploërmel*.

Le théâtre de Roubaix s'agite ; on y crie, on y siffle, on s'y pousse, on s'y bat à faire plaisir. Dans les *Domestiques*, beaucoup d'entrain; Dumoulin et Mme Brière enlèvent cela fort lestement. A la première représentation, un spectateur naïf a beaucoup égayé la galerie, il voulait malmener le directeur pour avoir permis à *Joseph* de dévoiler tant de mystères et de gâter ainsi le métier. Cela ne vous rappelle-t-il pas l'histoire de ce bon bourgeois de Paris (un mari.... contraire) qui ne pardonna jamais à Molière de l'avoir pris pour type de son Sganarelle?

L'autre jour, le public en belle humeur a redemandé la pastourelle, mais l'autorité s'est interposée, trouvant que c'était déjà presque trop d'une fois.

Lundi le bénéfice de Mme Godefroy promettait une agréable soirée. Pourquoi donc si peu de monde ? L'interprétation des *Pattes de Mouche* n'a pas été parfaite ; M. Godefroy a eu de beaux moments, il a fait une bonne entrée au 1er acte, mais il a besoin de revoir ce rôle qu'il ne sait pas encore assez. Mlle Solange avait ses nerfs, elle allait, allait, allait, rien ne pouvait plus l'arrêter ; du calme, du calme, un peu plus de dignité et un peu moins de gymnastique, s'il vous plaît. Il est vrai qu'obligée de souffler à tout le monde, vous aviez jusqu'à un certain point le droit d'être agacée ; mais tâchez de mieux vous posséder à l'avenir. Prosper s'est fâché contre Suzanne qui l'avait rappelé à l'ordre en frappant plusieurs fois du pied. On s'est dit des gros mots, on s'est fait des menaces, fi ! que c'est laid ! Levasseur a été un Busonnier très amusant et très convenable. Mme Guillot et Mme Saint-Eugène auraient pu changer de rôle sans rien compromettre. Où M. Saint-Eugène a-t-il vu les Hollandais, pour nous les représenter ainsi?

Nous ne ferons pas trop la guerre à la mise en scène, car il faut reconnaître qu'il est difficile de monter ici de tels ouvrages d'une façon complète. Cependant, au second acte, nos yeux cherchaient en vain quelques accessoires assez indispensables: des jattes russes, une bibliothèque et deux kriss malais un peu plus vraisemblables ; on n'aime pas à s'ouvrir le ventre avec de simples couteaux de cuisine ; mais ne chicanons pas sur ces infiniment petits détails. Mme Godefroy a fort bien chanté la *Rose de Saint-Flour*. Levasseur a eu de magnifiques élans de gaîté dans l'Omar de la rue Saint-Bon, et Aristide a retrouvé cette vigueur des anciens temps. Mlle Graume est certainement en progrès. A la première représentation des *Domestiques*, elle s'est trouvée indisposée, et Mlle Solange s'est gracieusement chargée de son petit rôle ; c'est un trait de bonne camaraderie ; pourquoi mettre si peu de bonne volonté à le reconnaître, pourquoi cette sotte jalousie ? soyez donc plus bienveillants.

Pas la moindre indiscrétion à commettre, on ne nous a rien dit et vous saurez sans doute avant nous qu'on répète les *Enfers de Paris*, la *Tour de Nesle* et le *Mariage posthume*, un acte de Nadaud.

On parle d'une chanson composée par un de nos jeunes acteurs ; satire d'assez mauvais goût, sorte de Mazarinade où chacun a son couplet. Ce n'est pas sur l'air de *Fualdès*, c'est moins digne que la complainte Dumollard. Quel sera l'heureux éditeur de ce chef-d'œuvre? Il ne nous étonnerait pas d'y voir ceci à notre intention :

> Olibrius, ce triste sire,
> Est un fameux Béotien ;
> C'est surtout quand il ne dit rien
> Qu'on sait le mieux ce qu'il veut dire.
> Heureux tous les pauvres d'esprit !
> C'est au ciel qu'on les réunit.

On ne peut pas moins dire pour être indulgent.

Une mère de famille fut fort surprise, ces jours derniers, de trouver égaré dans la chambre de son fils, le poulet suivant adressé à une de nos artistes :

> Vos yeux ont fait le mal, il faut le réparer.
> Pourquoi me refuser ce que je sollicite?
> Je n'aurais ici-bas plus rien à désirer
> Si j'étais votre Armand, ô belle Marguerite.

Elle confia ses chagrins à une amie qui, pour toute réponse, lui tendit un quatrain surpris au passage dans les mêmes circonstances :

> Ton froid alarmant, ton doux sourire
> On jeté le trouble en mon cœur.
> Et malgré ce cruel martyre
> Je me complais en ma douleur.

Poésie boiteuse, pensées biscornues, amour de collégien. N'accusons pas trop nos deux enfants terribles, puisqu'un vieux Celadon, leur a donné ce funeste exemple.

Voici cette erreur du vieil âge, qu'il voulait glisser adroitement entre quelques camélias :

> Trêve de compliments, sachez mademoiselle
> Que vous êtes divine et qu'on veut vous aimer ;
> Oui, je jure à vos pieds une flamme éternelle
> Malgré mes cinquante ans, j'ai su me renflammer.

Pendez-vous, confiseurs, brisez-vous, mirlitons; la concurrence devient terrible. Mais il vaut mieux en rire qu'en pleurer. La muse de ces messieurs sait bien que pauvreté n'est pas vice.

OLIBRIUS.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

THÉATRE de ROUBAIX

RUE NEUVE-DU-FONTENOY.

DIMANCHE 16 FÉVRIER 1862.

1. LE SAVETIER DE LA RUE QUINCAMPOIX, drame en 5 actes.
2. LES DOMESTIQUES, comédie en 3 actes, mêlée de chants.

Ouverture des bureaux à 5 h. — Lever du rideau à 5 h. 1/2.

LUNDI 17.

1. QUI SE RESSEMBLE SE GÊNE, comédie-vaudeville en 1 acte.
2. LA NUIT AUX SOUFFLETS, comédie en 2 actes, mêlée de chant.
3. LES PREMIÈRES ARMES DE RICHELIEU, comédie-vaudeville en 2 actes.

Ouverture des bureaux à 5 heures. Lever du rideau à 5 h. 1/2.

Prix des places :

Loges de première galerie, 3 fr. 50; fauteuil de première galerie, 3 fr. ; fauteuil d'orchestre, 2 fr. 50; première galerie, 2 fr. ; stalles du parquet, 2 fr. ; deuxième galerie, 1 fr. 25; parquet, 1 25 ; parterre, 75 c.; amphithéâtre, 50 c.

On peut se procurer des cachets à l'avance, de 9 heures à midi, chez J. Reboux, Grande-Rue, 56, et de 1 heure à 4 heures, au Théâtre.

Un supplément de 25 cent. sera perçu pour les cachets pris à l'avance, pour les places au-dessus de 2 fr. Pour les autres places, il sera perçu 10 c. par cachet.

Mercuriale du marché aux grains de Lille

DU 12 FÉVRIER 1862.

Blé blanc vendu, 1,140 hect.	28 87
Blé macaux id. 222 hect.	25 84
Prix extrême du blé blanc.	25 à 31 fr.
Id. du blé macaux	24 à 28 fr.
Baisse à l'hectolitre : Blé blanc.	0 35
Hausse id. Blé macaux	0 28
Fleurs (le sac de 100 kilog.).	48 50
Baisse : 0 fr. 00 cent.	
Son (le quintal métrique)	11 50

Prix moyen à l'hectolitre des marchés du département, plus Arras.

	Blé blanc.	Blé mac
Semaine courante.	27 58	24 29
Semaine précédente	28 09	24 81
Baisse.	0 51	0 52